

## Thiers → Pays de Billom

**BILLOM COMMUNAUTÉ** ■ Il importait d'avoir une vision globale des services rendus et des attentes à satisfaire

# Un diagnostic pour les accueils de loisirs

Billom Communauté entend établir un diagnostic des accueils de loisirs pour enfants et adolescents sur les temps de vacances. Un comité de pilotage veille au déroulement des opérations.

L'étude en question sera menée à bien par Emmanuelle Biard du cabinet La Pitaya, sous l'égide du comité de pilotage composé d'une quinzaine de conseillers communautaires (notamment le président de Billom Communauté, la vice-présidente chargée de l'enfance et de la jeunesse) et municipaux, ainsi que de la conseillère de la CAF 63 (caisse d'allocation familiale).

Suite à la fusion des deux communautés de communes (Billom/Saint-Dier/Vallée du Jauron, et Murs-Allier), les élus de Billom Communauté ont sollicité un cabinet d'études lyonnais spécialisé dans le champ de l'enfance-jeunesse pour réaliser ce diagnostic.

### Six mois d'enquête

Cette démarche a débuté en janvier pour une durée



**POUR SUPERVISER L'ÉTUDE.** Linda Jarriv, conseillère CAF ; Gérard Guillaume, président de Billom Communauté ; Nathalie Marin, vice-présidente Enfance-Jeunesse Billom Communauté ; Jean-Pascal Blache, conseiller municipal de Billom ; Emmanuelle Biard, consultante du Cabinet La Pitaya ; et Marie-Noëlle Escuret, coordinatrice Enfance-Jeunesse à Billom Communauté (de droite à gauche).

### Comment s'organise l'étude

Des entretiens seront conduits et des questionnaires seront adressés aux familles, aux enfants et aux adolescents par l'intermédiaire des nombreux acteurs locaux participant à la politique enfance-jeunesse : accueils de loisirs, mairies, écoles, collèges, lycées, associations culturelles, clubs sportifs, etc.

Un questionnaire est également téléchargeable sur l'internet, depuis le 1<sup>er</sup> mars et jusqu'au 31 mars : chaque habitant ayant des enfants est appelé à remplir ce questionnaire en ligne qui sera largement diffusé, et qui figurera sur les sites internet de la communauté et des communes du territoire.

de six mois et impliquera tous les partenaires : élus, techniciens, services institutionnels, associations, usagers, etc.

L'étude vise à établir un état des lieux des accueils de loisirs petites et grandes vacances pour les 3-10 ans, et pour l'accompagnement des loisirs des 11-18 ans. À travers un diagnostic partagé, on évaluera et on analysera les besoins et les attentes des familles et des jeunes. Ce diagnostic prendra en compte les véritables besoins ainsi que les attentes des acteurs qui animent le territoire.

Les élus souhaitent un regard extérieur, objectif et pluriel sur l'organisation des accueils en direction des enfants et des jeunes du territoire ; sur la manière dont sont traitées les questions éducatives ; et sur la pertinence ou pas d'une organisation intercommunale desdits accueils de loisirs.

On attend des propositions pour l'amélioration des services d'accueil de loisirs, une des phases de l'étude permettant d'évaluer les modes d'organisa-

tion fonctionnant sur les territoires limitrophes ou comparables, pour lancer des idées innovantes d'organisation.

### Susciter un débat

Pour chaque scénario envisagé, des étapes de mise en œuvre à moyen et long terme seront proposées, avec leurs avantages et leurs inconvénients.

À partir de l'état des lieux et du diagnostic, l'étude rassemblera des éléments nécessaires pour aider les élus à s'interroger sur une possible organisation intercommunale pour les accueils de loisirs.

Au-delà des éléments constatés et partagés du diagnostic, l'appropriation des résultats par les acteurs locaux devra dans un second temps amorcer un débat autour de la question du service public enfance-jeunesse sur le territoire. Les élus souhaitent se doter d'outils objectifs afin d'anticiper les besoins. ■

**Pratique.** La coordinatrice enfance jeunesse est joignable par courriel (jeunesse@stb-auvergne.com) ou téléphone (04.73.70.73.23).

## BILLOM

### Débat sur le gluten ou plutôt les glutens

L'association Nature & Progrès Auvergne organise une conférence, en partenariat avec la Régie de territoire des Deux-Rives et le Biau Jardin, sur le thème « Le gluten en questions », samedi 10 mars, à 16 heures, à la mairie de Billom.

Elle sera animée par Gérard Branlard, directeur de recherches retraité de l'Inra de Clermont-Ferrand, spécialiste de la composition du grain et de la qualité des blés.

Le gluten est actuellement accusé d'être la source de nombreux maux

de santé. Or, les céréales ont été la base de l'alimentation très tôt dans l'histoire de l'humanité.

Après une présentation de l'origine du blé, les constituants nutritionnels seront abordés. On étudiera ce qu'est le gluten (et on verra qu'il en existe en fait de très nombreux, de composition et de propriété différentes) et l'incidence sur la valeur santé des blés et farines. Le traitement des patients souffrant du gluten sera abordé, une discussion suivra cet exposé avant une dégustation de pain. ■

### Qualifiée aux championnats de France

En obtenant la seconde place lors des demi-finales de judo à Dijon, Katell Jehannin Chartier s'est qualifiée pour les championnats de France de judo cadets 1<sup>re</sup> division.

C'est la légitime récompense d'un travail sérieux à l'entraînement.

Ses camarades de club n'ont pas eu le même rendement, puisque Solal Lacas a perdu (contre deux futurs médaillés, certes), tout comme Léo Biechel. Cette relative contre performance ne doit pas leur faire baisser les bras. Rendez-vous aux secondes demi-finales le 10 mars. ■



**JUDO.** Katell Jehannin Chartier a terminé 2<sup>e</sup> à Dijon.

### Soirée avec France-Palestine Solidarité

En collaboration avec les conseillers départementaux du canton (Jocelyne Glace le Gars et Jacky Grand), l'association France-Palestine Solidarité du Puy-de-Dôme organise un

ciné-débat vendredi 23 mars, à 20 heures, à la mairie (salle du 1<sup>er</sup> étage), à partir de *Voyage dans une guerre invisible*, de Paul Moreira.

Plus de renseignements auprès d'A.F.P.S. 63 (afps.pdd@gmail.com). ■

**CONCOURS DE BELOTE.** Le cercle populaire organise un concours de belote dimanche 4 mars, à 14 heures, à Thihlat. ■

### ESPIRAT

**À L'IMPRÉVU.** Vendredi 9 mars, à partir de 18 heures, soirée techno, avec Bestae Beastis. Du gros son, à fond les basses. Dimanche 11 mars, à 15 heures, cabaret d'improvisation théâtrale Sens dessus dessous par la compagnie Improve yourself. Adultes : 8 €, 5 € pour les moins de 12 ans. Réservations et renseignement par téléphone (04.73.78.23.38) ou par courriel (imprevue@ilo.org). ■

### GLAINE-MONTAGUT

**CONSEIL MUNICIPAL.** À l'ordre du jour lundi 5 mars, à 20 heures, à la mairie : personnel communal (assurance des risques statutaires), sécurité (convention pour l'entretien des appareils de défense contre l'incendie), travaux de voirie 2018 (choix de l'entreprise et plan de financement), questions diverses. ■

### BORT-L'ÉTANG

**CONCOURS DE BELOTE.** La Boule bortoïse organise un concours de belote samedi 17 mars, à 14 heures, à la salle des fêtes. Prix en nature, un lot à chaque équipe. ■

### PAROISSE SAINT-MARTIN

**MESSES.** Samedi 3 mars : à 18 heures à Saint-Julien-de-Coppel. Dimanche 4 mars : à 9 h 30 à Saint-Dier-d'Auvergne et à 11 heures à Billom. En semaine à Billom : à la chapelle de l'hôpital, le mardi à 10 h 30 ; à la chapelle de la Miséricorde le mercredi et le jeudi à 11 h 30 et le vendredi à 17 h 30. ■

### BOURSE AUX VÊTEMENTS.

Les Parents indépendants du collège du Beffroi de Billom organisent une bourse aux vêtements et jouets dimanche 18 mars, de 9 heures à 17 h 30, à la salle du Moulin de l'étang. 6 € la table (environ deux mètres). Les bénéfices seront reversés au foyer socio-éducatif du collège. Buvette et restauration. À cette occasion encore, une sensibilisation sur les troubles d'apprentissages sera réalisée sur la journée par l'association Facteur Dys.

Renseignements complémentaires au 06.43.80.98.30. ■

### CONSEIL MUNICIPAL.

Réunion du conseil municipal ce soir, à 20 h 30, à la mairie, en séance publique ordinaire. ■

### Réunion d'information sur la PAC et autres sujets

Jeudi 8 mars, de 14 h 30 à 17 h 30, Horizon 63 (réseau Cerfrance) animera une réunion d'information à la mairie (salle Angaud) pour informer et dialoguer sur les nouveautés liées à la Politique agricole commune, mais pas uniquement ! Réunion gratuite et ouverte à tous.

Les choses bougent concernant la PAC avec de nouvelles mesures prises par le gouvernement qui seront expliquées.

Les experts d'Horizon 63 ont sélectionné, décoré et analysé les nouvel-

les règles qui impactent les entreprises agricoles et les foyers.

Nouveauté cette année : Horizon 63 a mis en place un système de questions-réponses par SMS (Tél. 06.44.63.07.29). Toutes les questions posées auront une réponse le jour J. Un point accueil sera mis en place pour recueillir les questions ou les attentes des participants. Horizon 63 propose le programme suivant : PAC 2018, Les nouvelles règles de la PAC et ajustements ; la réforme de la PAC, les conséquen-

ces du Brexit, les États généraux de l'alimentation (Quelles mesures concrètes ?), les aides à l'installation et/ou à la transmission, les nouveaux dispositifs, ICHN (sommations concernées sur le Puy-de-Dôme ?), les bénéficiaires effectifs, la nouvelle obligation, les Gaec (mise en conformité surveillée), la flat tax (qui est concerné ?), le prélèvement à la source (quel fonctionnement ?), etc.

**Contact.** 04.73.98.46.33. m.chambon@horizon63.fr